

## Bourses d'excellence du CIRRELT

Ces bourses sont attribuées à des étudiants membres du CIRRELT qui se distinguent par l'excellence de leur dossier académique et leurs aptitudes à la recherche. Il y a trois catégories de bourses.

- Bourses d'excellence à la maîtrise. D'un montant variant entre 2 000\$ et 2 500\$, ces bourses sont attribuées à des étudiants membres du CIRRELT inscrits à un programme de maîtrise de recherche au moment de la date limite du concours
- Bourses d'excellence d'accueil au doctorat. D'un montant variant entre 2 500\$ et 3 000\$, ces bourses sont attribuées à des étudiants membres du CIRRELT inscrits à un programme de doctorat et qui n'ont pas encore complété l'examen de synthèse de doctorat ou son équivalent.
- Bourses d'excellence de rédaction au doctorat. D'un montant variant entre 4 000\$ et 5 000\$, ces bourses sont attribuées à des étudiants membres du CIRRELT inscrits à un programme de doctorat et qui ont complété avec succès l'examen de synthèse de doctorat ou son équivalent.

Tout étudiant ne peut bénéficier de ces bourses qu'une seule fois par catégorie (maîtrise, accueil au doctorat, rédaction au doctorat).

## Bourses de coopération Montréal-Québec

Ces bourses d'un montant variant entre 1 500\$ et 2 000\$ chacune sont attribuées à des étudiants dont les travaux sont dirigés par au moins deux membres du CIRRELT, l'un professeur à l'Université Laval et un autre affilié à une institution montréalaise. Conditions d'admissibilité :

- 1- Être membre du CIRRELT.
- 2- Être inscrit dans un programme de maîtrise de recherche ou de doctorat.
- 3- Être codirigé par au moins deux membres du CIRRELT, un professeur de l'Université Laval et un autre affilié à une institution montréalaise.

Tout étudiant ne peut bénéficier de cette bourse qu'une seule fois par cycle d'études.

## Bourses de stages internationaux du FQRNT

Ces bourses d'un montant maximum de 15 000\$ chacune sont offertes par le FQRNT afin de stimuler les échanges internationaux en recherche. Le CIRRELT sélectionnera les dossiers les plus méritants en fonction des critères fixés par le FQRNT qui se réserve le droit d'approuver ou non la sélection des candidats soumis par le CIRRELT. Consulter le site du FQRNT\*

Conditions d'admissibilité :

- 1- Être membre du CIRRELT.
- 2- Être inscrit dans un programme de maîtrise de recherche ou de doctorat.
- 3- Être citoyen canadien ou résident permanent du Canada.
- 4- Être résident du Québec et y être domicilié depuis au moins une année.
- 5- Réaliser un stage de 2 à 12 mois (débutant au plus tard le 31 mars 2011) dans l'un des pays ou régions suivants : France, Allemagne, Royaume-Uni, États-Unis, Mexique, Brésil, Chine, Japon, Inde, Italie, Wallonie-Bruxelles, Flandre, Israël, Catalogne.
- 6- Ne pas être inscrit en cotutelle avec l'université correspondant au lieu du stage.

Le programme permet également à des chercheurs du CIRRELT de proposer la candidature d'un étudiant inscrit dans une université étrangère et qui souhaiterait compléter un stage de recherche au CIRRELT. Les mêmes règles d'évaluation des candidatures, de durée du stage et de montant de la bourse s'appliqueront à cette demande.

## Évaluation des dossiers

Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

- 1- L'excellence du dossier académique et l'aptitude à la recherche.
- 2- La correspondance du projet de recherche avec la programmation de recherche du Centre.
- 3- Pour une candidature à une bourse de stage international du FQRNT : L'insertion du projet de stage dans les actions internationales du Centre.

## Constitution des dossiers

Les candidatures doivent être présentées par les directeurs de recherche et doivent inclure :

- 1- Le dernier bulletin de notes de l'étudiant.
- 2- Une lettre du ou des directeurs indiquant la catégorie de bourse postulée, le sujet de la recherche et ses liens avec la programmation de recherche du Centre, l'état d'avancement des travaux et une présentation de l'étudiant et de ses mérites.
- 3- Un curriculum vitae à jour.
- 4- Pour une candidature à une bourse de stage international du FQRNT, l'étudiant doit compléter également un formulaire spécifique au FQRNT. L'étudiant est prié de s'adresser au secrétariat du CIRRELT (Montréal ou Québec) afin d'obtenir ce formulaire.

**Date limite de remise des dossiers :**

**15 novembre 2010**

\*[http://www.fqrnt.gouv.qc.ca/subventions/Fiches\\_programmes/index\\_Stage\\_Internationaux.htm](http://www.fqrnt.gouv.qc.ca/subventions/Fiches_programmes/index_Stage_Internationaux.htm)